

INFORMATIONS PRATIQUES

Se rendre à l'amphithéâtre Cuénot, 13 rue Godron 54000 Nancy

Depuis la gare de Nancy :

- **A pied** par les rues Poincaré et Gambetta, la place Stanislas, les rues Lyautey et Godron (**15 minutes**)
- **En trolleybus**, ligne T1, arrêt **Cathédrale - Place Stanislas** puis à pied par les rue Barrés, Fourrier, Girardet et Godron (**15 minutes**) ou arrêt **Division de fer**, puis à pied par le quai Sainte-Catherine et le jardin Godron (**22 minutes**)



En voiture, parkings publics
Ile de Corse, Quai Ste-Catherine
Quai St-Georges ou Centre commercial les 2 Rives
(promenade Emilie du Châtelet)

INSCRIPTIONS

Vous êtes agent de la PJJ : rendez-vous dans l'espace formation Harmonie, numéro de formation **51595372**

Vous n'avez pas accès

à l'intranet justice

ou vous êtes agent

du ministère de la Justice, hors PJJ :

Téléchargez la fiche d'inscription

<https://qr.enpjj.fr/FC25F> ou flashez le QR Code

Le fiche est à remplir et à renvoyer par mail

au PTF Grand Est : ptf-nancy@justice.fr



- Intitulé et numéro (le cas échéant) de l'offre* :

Colloque Justice restaurative 51595372

Entité organisatrice* (à choisir dans la liste) :

- | | |
|--|-------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Mission ultramarine Antilles-Guyane | <input type="checkbox"/> Miss |
| <input type="checkbox"/> Pôle Gouvernance (Site central - Roubaix) | <input type="checkbox"/> Pôle |
| <input type="checkbox"/> PTF Centre-Est (Lyon) | <input type="checkbox"/> PTF |
| <input checked="" type="checkbox"/> PTF Grand-Est (Nancy) | <input type="checkbox"/> PTF |
| <input type="checkbox"/> PTF Grand-Ouest (Rennes) | <input type="checkbox"/> PTF |
| <input type="checkbox"/> PTF Sud (Toulouse) | <input type="checkbox"/> PTF |
| <input type="checkbox"/> PTF Sud-Ouest (Bordeaux) | <input type="checkbox"/> Ser |

Dates* : *le jeudi 26 & 25*

Le nombre de place étant limité,
vous recevrez une convocation valant confirmation d'inscription 15 jours avant le colloque

REPAS

Le repas de midi est à la charge des participants. De nombreuses solutions de restauration rapide sont situées à proximité (place de la Division de fer, rues Saint-Georges et Saint-Jean)

CONTACTS

Alexandra Weiland, conseillère technique DIRPJJ Grand Est, dme.dirpjj-grand-est@justice.fr

Lucie Collin, assistante de direction DIRPJJ Grand Est, dirpjj-grand-est@justice.fr

Noemie De Oliveira, assistante de direction PTF Grand Est : ptf-nancy@justice.fr



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

RÉPARER LES LIENS PERSPECTIVES ET PRATIQUES DE LA JUSTICE RESTAURATIVE À LA PJJ GRAND EST

Colloque organisé par la Protection judiciaire de la jeunesse Grand Est



12 juin 2025 - 8 h 30 > 16 h 30
Amphithéâtre Cuénot

Museum-Aquarium de Nancy (accès par le jardin Godron)



en partenariat avec le Pôle territorial de formation Grand Est
de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse



Mesdames, Messieurs,

La justice restaurative offre la possibilité à une victime et à un auteur, avec les membres de la communauté subissant les conséquences d'une infraction, de « *participer ensemble activement à la résolution des difficultés découlant de l'infraction, et notamment à la réparation des préjudices de toute nature résultant de sa commission, généralement avec l'aide d'un facilitateur* ».

Sous l'impulsion des acteurs associatifs et judiciaires, le législateur a fait le choix d'inscrire la justice restaurative dans le code pénal depuis le 1^{er} octobre 2014. Ainsi, à tout stade de la procédure, pour tout type d'infraction, et à la condition d'une reconnaissance minimale des faits, victimes et auteurs peuvent se voir proposer une mesure de justice restaurative.

La justice restaurative s'étend logiquement au champ de la justice des mineurs. Ces derniers, auteurs ou victimes, ont les mêmes droits à l'information et à l'accès aux réponses offertes par la justice restaurative, avec la préoccupation supplémentaire de leur vulnérabilité spécifique liée à leur maturité et leur développement.

Pour les jeunes suivis par la PJJ, elle est un levier de prévention de la récidive ou de l'entrée en désistance. Pour les professionnels, elle est un complément de l'accompagnement socio-éducatif classique, au pénal mais aussi, au civil, en investigation.

La direction de la protection judiciaire de la jeunesse a réaffirmé sa volonté de « développer le recours à la justice restaurative dans les propositions de prises en charge », en déclinaison de l'Axe 2 objectif 1 : « Consolider le Milieu Ouvert dans son rôle d'évaluation de la situation du mineur et de coordination de son parcours », du Projet stratégique national (PSN) 2023-2027.

La DIRPJJ Grand Est fait de la justice restaurative un axe fort de son plan stratégique interrégional 2024-2027, déclinaison du PSN, dont elle consacre l'action stratégique 2.1.3 à la prise en compte systématique des victimes pour leur offrir une écoute bienveillante et attentive. Elle propose ainsi de développer des actions de sensibilisation et de formation à la justice restaurative, avec en point d'orgue pour 2025, le colloque auquel vous allez assister. Elle est aussi un soutien fort des cinq directions territoriales et des 46 unités de prise en charge des jeunes qui maillent le Grand Est, dans leurs projets locaux de mise en œuvre de la justice restaurative.

Je remercie le pôle territorial de formation Grand Est de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse pour l'aide organisationnelle qu'ils nous apportent.

Je vous souhaite une journée productive, grâce aux nombreux apports d'informations de la part des praticiens qui vont vous présenter des expériences de terrain.

Ce colloque fera sans aucun doute avancer la cause de la justice restaurative dans le Grand Est. Soyons-en tous les ambassadeurs.

Claire-Marie Casanova
Directrice interrégionale Grand Est

8 h 30 ACCUEIL

9 h 00 OUVERTURE

Claire-Marie Casanova,
directrice interrégionale PJJ Grand Est

Marc Jean-Talon,
premier Président de la Cour d'appel de Nancy
Hugues Berbain,
procureur général près la Cour d'appel de Nancy

9 h 30 AVANTAGES ET POINTS DE VIGILANCE DE LA PRATIQUE DE LA JUSTICE RESTAURATIVE : LE POINT DE VUE DES VICTIMES

Maryse Le Men Régnier

présidente de la Fédération France Victimes
membre du comité directeur de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE)

10 h 00 PRÉSENTATION DE LA JUSTICE RESTAURATIVE PAR L'INSTITUT FRANÇAIS POUR LA JUSTICE RESTAURATIVE (IFJR) ET L'ASSOCIATION DE RECHERCHE EN CRIMINOLOGIE APPLIQUÉE (ARCA)

Noémie Micoulet
responsable des antennes de l'IFJR

Erwan Dieu, criminologue, docteur en psychologie
directeur général du service de criminologie ARCA

11 h 15 Pause

11 h 30 LA JUSTICE RESTAURATIVE ET LA JUSTICE DES MINEURS : LE CADRE LÉGAL, LES EXPÉRIMENTATIONS, LES PROJETS EN COURS, LA FORMATION DES PROFESSIONNELS

Karima Esseki, rédactrice au bureau des méthodes
et de l'action éducative, PJJ, SDMPJE/K2

Janique Lepage, psychologue clinicienne, formatrice à la direction de la formation continue et mission « enseignements en psychologie », ENPJJ

12 h 15 Repas libre

14 h 00 TÉMOIGNAGE DE GENEVIÈVE VOLTE, PRÉSIDENTE DE L'ARCA

14 h 20 DEUX MODALITÉS D'INTERVENTION EN JUSTICE RESTAURATIVE : LA CONFÉRENCE RESTAURATIVE ET LA MÉDIATION RESTAURATIVE, L'EXEMPLE DE L'UEMO MULHOUSE (STEMO HAUT-RHIN)

Joris Benoist, éducateur PJJ, animateur JR

Geneviève Volte, présidente ARCA et facilitatrice JR
Wendy Thuillier, responsable technique formation/supervision ARCA

14 h 50 PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE CONJOINTE ENTRE LE STEMO STRASBOURG BAS-RHIN, L'IFJR ET FRANCE VICTIME SAVERNE

Malika Mankour, directrice du STEMO Strasbourg
Camelia Choual
filet psychologique JR, UEMO Strasbourg Centre
Janique Lepage, ENPJJ

Diane Boszormenyi
coordinatrice Justice Restaurative association SOS - France Victime 67
Léa Martz, intervenante JR, Association SOS - France Victime 67
Eloise Squelbut, superviseuse IFJR

15 h 20 PRÉSENTATION DES ACTIONS DU PÔLE JUSTICE RESTAURATIVE DE LA DIRECTION TERRITORIALE DE LA PJJ MOSELLE

Jean Staechele, coordinateur Pôle Justice Restaurative DTPJJ 57
Oriane Maxant, intervenante JR, UEMO Thionville STEMO Sarreguemines-Thionville,

15 h 40 Pause

15 h 30 TABLE RONDE : ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA JUSTICE RESTAURATIVE EN GRAND EST

Modérateur : Jérôme Lucien, directeur interrégional adjoint PJJ Grand Est

Erwan Dieu
Noémie Micoulet

Karima Esseki
Janique Lepage
Un(e) magistrat(e) du ressort de la Cour d'appel de Nancy

16 h 15 CONCLUSIONS DES TRAVAUX

Farida Brouk
greffière au pôle correctionnel du Tribunal judiciaire de Bobigny